

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 08 avril 2019**  
**au siège 34 Grand 'Rue à Rombas**

---

L'an DEUX-MILLE-DIX-NEUF, le HUIT du mois d'AVRIL à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Présents : MM. FOURNIER, BOLTZ, CORRADI, DROUIN, FAVIER, FICHTER, MATELIC, MUNIER et WATRIN.

Membre ayant donné procuration : M. CANTELE à M. FICHTER  
M. HENRY à M. MUNIER  
M. MULLER à M. FOURNIER  
M. PELIZZARI à M. FAVIER

Absent excusé : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER et Mmes LIEBGOTT et SALIOU

---

**Le Président** ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE, le procès-verbal de la séance du 11 mars 2019.

---

**DB 2019-28 - Programme d'Intérêt Général (PIG) – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 3 919,50 € à un particulier dans le cadre du Programme d'Intérêt Général,
- Et DÉCIDE de procéder à son versement.

**DB 2019-29 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers pour un montant total de 2 869,00 € susvisées dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

**DB 2019-30 - Opération Ravalement de façades - Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 915 € à un particulier dans le cadre de l'Opération Ravalement de Façades,
- Et DÉCIDE de procéder à son versement.

**DB 2019-31 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers pour un montant total de 1 392,61 € dans le cadre de la Campagne d'Isolation Thermique,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

**DB 2019-32 - Parc d'activités communautaire « CHAMPELLE » - Hôtel d'Entreprises – Cession d'une cellule à la SARL CAMILLINI**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE la cession du local n°1 de l'Hôtel d'Entreprises implanté sur le Parc d'Activités Communautaire « CHAMPELLE » à Sainte-Marie-aux-Chênes, à la société CAMILLINI SARL, dont le siège social est situé à SAINTE-MARIE-AUX-CHENES (57255), 4 rue de Coinville,
- FIXE le montant de cette cession à 240 500 €, ce prix étant conforme à l'estimation du service France-Domaine,
- Et AUTORISE le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à passer, à cet effet, avec la SARL CAMILLINI ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire.

**DB 2019-33 - Parc d'activités communautaire « CHAMPELLE » - Hôtel d'Entreprises – Cession d'une cellule à la SA SOMECOVI**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE la cession du local n°6 de l'Hôtel d'Entreprises implanté sur le Parc d'Activités Communautaire « CHAMPELLE » à Sainte-Marie-aux-Chênes, à la société SOMECOVI SA, dont le siège social est situé à MARLY (57155) ,8 rue des Vanneaux,
- FIXE le montant de cette cession à 240 500 €, ce prix étant conforme à l'estimation du service France-Domaine,
- Et AUTORISE le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à passer, à cet effet, avec la SA SOMECOVI ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire.

**DB 2019-34 - Parc d'activités communautaire « Belle Fontaine » Cession d'un terrain à la société GECKOLOR PUB**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE la cession de la parcelle cadastrée BAN DE CLOUANGE section 04, n° 97, d'une superficie de 1 699 m<sup>2</sup>, à la société, « GECKOLOR PUB », domiciliée à HAGONDANGE (57300), 25 rue Ambroise Croizat,
- FIXE le prix de cette cession au prix bilan de la ZAC, soit 23,00 € HT le m<sup>2</sup>,
- Et AUTORISE le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à passer, à cet effet, avec la société « GECKOLOR PUB » ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire.

**DB 2019-35 - Parc d'activités communautaire « Belle Fontaine » - Cession d'un terrain à la société MONDIAL BOX**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE la cession des parcelles cadastrées BAN DE CLOUANGE section 04, n° 91, d'une superficie de 2 160 m<sup>2</sup> et section 04, n° 92, d'une superficie de 1 513 m<sup>2</sup>, à la société « MONDIAL BOX », domiciliée à ANCENIS (44150), 650 rue Antoine de Saint Exupéry,
- FIXE le prix de cette cession au prix bilan de la ZAC, soit 23,00 € HT le m<sup>2</sup>,
- Et AUTORISE le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à passer, à cet effet, avec la société « MONDIAL BOX » ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire.

**DB 2019-36 - Concours BE YOUR BOSS – Edition 2019 - Acceptation de la participation financière des entreprises**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à accepter les dons des entreprises dans le cadre de l'organisation de la 5<sup>ème</sup> édition du concours « Be Your Boss ».

**DB 2019-37 – Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers pour un montant total de 143,75 dans le cadre du dispositif d'aide aux équipements de développement durable,
  - Et DÉCIDE de procéder à son versement.

**DB 2019-38 – Mission Locale du Pays Messin – Détermination du montant de la cotisation 2019**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de participer financièrement à la Mission Locale du Pays Messin,
  - Et FIXE la cotisation 2019 à 78 906,40 €.

**DB 2019-39 – Site des « Portes de l'Orne – Amont » – Bâtiment dit « Energie » (Pôle d'Accompagnement des Porteurs de Projets) – Convention passée entre l'Etablissement Public Foncier de Lorraine et la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle – Avenant de transfert au profit du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne.**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de transférer au Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de Portes de l'Orne l'ensemble des droits et des obligations de la « Communauté de Communes du Pays Orne Moselle – CCPOM » résultant de la convention passée le 13 novembre 2015 entre cette dernière et l'Etablissement Public Foncier de Lorraine en vue de la réhabilitation du « Bâtiment Energie »,
  - Et AUTORISE le Président à signer l'avenant à passer à cet effet.

**DB 2019-40 – Site des « Portes de l'Orne – Amont » – Bâtiment dit « des Syndicats » (Maison du Projet) – Convention passée entre l'Etablissement Public Foncier de Lorraine et la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle – Avenant de transfert au profit du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne.**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de transférer au Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de Portes de l'Orne l'ensemble des droits et des obligations de la « Communauté de Communes du Pays Orne Moselle – CCPOM » résultant de la convention passée le 13 novembre 2015 entre cette dernière et l'Etablissement Public Foncier de Lorraine en vue de la réhabilitation de la « Maison des Syndicats »,
  - Et AUTORISE le Président à signer l'avenant à passer à cet effet.

**DB 2019-41 – Site des « Portes de l'Orne – Amont » – Requalification paysagère – Convention passée entre l'Etablissement Public Foncier de Lorraine et la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle – Avenant de transfert au profit du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne.**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de transférer au Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de Portes de l'Orne l'ensemble des droits et des obligations de la « Communauté de Communes du Pays Orne Moselle – CCPOM » résultant de la convention passée le 13 novembre 2015 entre cette dernière et l'Etablissement Public Foncier de Lorraine en vue de la requalification paysagère du site des « Portes de l'Orne »,
  - Et AUTORISE le Président à signer l'avenant à passer à cet effet.

**DB 2019-42 – Suppression d'un emploi (Transformation d'un emploi en vue de la promotion de grade d'un agent)**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de la suppression d'un emploi d'Adjoint technique territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019.

**DB 2019-43 – Aménagement des entrées de ville de la Commune de Clouange – Attribution d'un fonds de concours.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours d'un montant de 100 000 € à la ville de Clouange pour la poursuite des travaux d'aménagement de la rue Foch, dans le cadre de la mise en valeur des principales entrées du territoire communautaire.

**7. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités au 31/03/2019.
- Tableau de bord financier au 31/03/2019.
- Tableau de bord « Ordures Ménagères » au 28/02/2019.
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades » au 31/03/2019.
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 31/03/2019.
- Tableau de bord « Protocole territorial d'aide à la rénovation thermique » au 31/03/2019
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat » au 31/03/2019
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 31/03/2019
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 31/03/2019.
- Tableau de bord « Petite Enfance » du 28/02/2019.

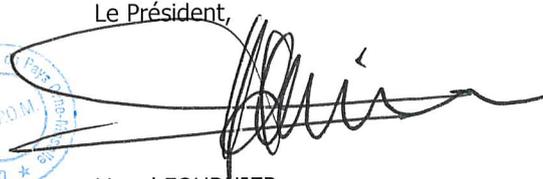
\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h00.

Rombas, le 12 avril 2019

Le Président,



  
Lionel FOURNIER